

Algérie : Darmanin nous la joue à la mode Tartarin de Tarascon !

écrit par Christine Tasin | 16 janvier 2025



Algérie: Darmanin veut «supprimer» l'absence de visa pour la France dont bénéficie la nomenklatura

Question de Béotienne : ça fait combien de temps que Darmanin, à un poste ou à un autre, est aux affaires ? Darmanin ou l'art d'enculer les mouches... Darmanin ou l'art « d'avoir l'air » comme chantait Brel, mais comme le héros de Brel « il n'a pas l'air du tout. ».. Darmanin qui a passé ces dernières années à nous parler de ses parents, de ses ancêtres nés en Algérie ou en Tunisie et des bienfaits de l'immigration musulmane croit vraiment qu'on va le prendre au sérieux, sous prétexte que le vent tourne ?

Darmanin, réveille-toi ! C'est fini les yaka fokon. ; faut taper sur la nomenclatura algérienne ! En es-tu capable ? La morphopsychologie me dit que non, tu es un mou, un vicieux qui manipule, qui cause, qui ment, qui a peur de se savonner la planche, qui dit oui à Pierre et non à Paul un jour et le contraire le lendemain, pourvu qu'il obtienne, garde le pouvoir... Il se vendrait au diable. Je crois profondément qu'il n'a pas de valeurs, c'est un vaurien obsédé par lui-même. Alors, la France... bof ! Alors l'Algérie... bof ! Pourvu qu'il ait et conserve pouvoir, entregent, argent...

Le ministre de la Justice a indiqué dimanche que cette «mesure de rétorsion» serait plus «efficace» face à l'aggravation des tensions entre les deux pays, à la suite du renvoi par Alger de l'influenceur Doualemn, expulsé par Paris.

Le ministre de la Justice Gérald Darmanin a annoncé dimanche sur LCI vouloir «supprimer» l'accord intergouvernemental franco-algérien de 2013 qui permet à la [nomenclatura algérienne](#) de se rendre en France sans visa, dans le contexte d'aggravation des tensions entre les deux pays. Il annonce vouloir supprimer... qu'en termes insupportables ces choses-là sont dites... Je ne veux pas qu'il nous annonce-vouloir-supprimer. Je veux qu'il nous annonce que, à l'instant même, tous les porteurs de passeport officiel sont refoulés à la douane à alger. Ils ne peuvent plus arriver en France sans visa. Simple et net. Quand on veut on peut. Qu'il demande à Sarah Kanfo je suis persuadée qu'elle connaît, elle, les arcanes nécessaires pour appliquer

immédiatement une décision... Darmanin... pff !

« *«Il y a un accord de 2013 qui est un accord gouvernemental qui permet à ceux qui ont un passeport officiel, un passeport diplomatique algérien, il y en a des milliers», de «venir en France sans visa pour pouvoir circuler librement», a-t-il précisé. «Toucher les dirigeants ou la plupart des dirigeants algériens qui ont la position de décision d'humiliation, comme l'a [évoqué le ministre de l'Intérieur \(Bruno Retailleau\)](#), ça me paraît plus intelligent, plus efficace et ça peut se faire très rapidement», a développé le garde des Sceaux. «*

*«Il faut supprimer cette facilité», a-t-il affirmé. Cette «mesure de rétorsion» ne toucherait pas «les 10% de nos compatriotes qui ont des liens de sang, de sol, de culture, y compris les Pieds-Noirs», a ajouté M. Darmanin. **Foutage de gueule intégral. Il y a combien de pieds-noirs, de descendants de Pieds -noirs en Algérie ? menteur, bonimenteu***

«C'est un pays souverain qui entend le dire et ils ont raison, nous devons les respecter. Mais ils doivent nous respecter aussi. L'Algérie doit respecter la France, la France doit respecter l'Algérie», a souligné le ministre. «Nous sommes dans un moment très critique et cette humiliation qu'on veut nous faire subir n'est pas acceptable», a-t-il poursuivi.

L'ex-Premier ministre Gabriel Attal avait, lui, appelé à «démonter» l'accord de 1968, qui confère un statut particulier aux Algériens en matière de circulation, de séjour et d'emploi en France. Cet accord, «on peut le démonter, le réviser, il a été révisé quatre fois, il est d'ailleurs devenu un peu obsolète», a abondé M. Darmanin.

Source des passages en italique :

<https://www.lefigaro.fr/international/algerie-darmanin-veut-supprimer-l-absence-de-visa-pour-la-france-dont-beneficie-la-nomenclatura-20250112>